La Voie à Suivre

בס"ד

PARACHAT

HOUKAT

27 JUIN 2015
10 TAMOUZ 5775

886

HILLOULOT

- 11 Tamouz Rabbi Tsvi Hirch "Le Atéret Tsvi"
- 12 Tamouz Rabbi Eliahou Yossef Rivlin
- 15 Tamouz Rabbi Haïm Benattar "Le Ohr Hahaïm Hakadoch

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita
32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33
20 bis, rue des Môriers
69100 Villeurbanne - France
Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45
www.hevratpinto.org

	Paris	Lyon	Marseille
All.	21:40*	21:16*	21:04*
Fin	23:04	22:33	22:17

*On allumera selon sa communauté

UNE SAGESSE SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉE À LA FEMME

Rabbi David Pinto Chlita

« Parle aux bnei Israël et qu'ils prennent pour toi une vache rousse intacte, qui n'a aucun défaut et qui n'a pas porté le joug » (Bemidbar 19, 2).

Il faut se demander pourquoi le Créateur nous a ordonné de prendre justement une vache rousse. Qu'est-ce que cette couleur a de plus que les autres pour devoir être celle de la vache ?

La mitsva de la vache rousse est un 'hok (une loi que nous ne pouvons comprendre) dont on ne peut donner aucune raison, et seul Moché, qui est monté au ciel et a reçu la Torah de la bouche de D., a mérité d'en connaître les secrets (Bemidbar Rabba 19, 6). Le roi Chelomo s'est également posé la question : « J'ai dit : je vais dominer la sagesse, mais elle est loin de moi » (Kohélet 7, 23), ce qui signifie que bien qu'il ait été le plus sage de tous les hommes, et qu'il ait mérité de connaître toutes les raisons de toutes les lois de la Torah (voir Nida 9a), celles de la vache rousse lui sont restées impénétrables. Il est donc clair que notre petit cerveau n'a pas la capacité de descendre dans les profondeurs de cette loi, dont la raison a été cachée même au roi Chelomo. Mais quoi qu'il en soit, essayons, avec l'aide de D., d'en expliquer un petit quelque chose.

On peut dire que le Saint, béni soit-Il a voulu que ceux qui étaient impurs prennent justement la cendre de la vache rousse, parce que la couleur rouge est une allusion à la jalousie, à la colère et au désir.

Cela renvoie au fait que lorsqu'on se met en colère ou qu'on est jaloux, on devient rouge. Par nature, le rouge est également une couleur de désir, c'est pourquoi les Sages ont interdit aux filles d'Israël de porter du rouge, parce que c'est une couleur qui attire le regard et éveille le désir.

Or il semble que si quelqu'un est arrivé à un certain stade d'impureté et a besoin de la purification de la cendre de la vache rousse, cela signifie qu'il y avait en lui un défaut dans l'une des mitsvot de la Torah. Comment en est-il arrivé à un échec dans les mitsvot de la Torah ? En n'étant pas attentif à ces trois défauts, qui ont le pouvoir de faire sortir l'homme du monde. Or comme le Saint, béni soit-Il a pitié de Ses créatures et veille sur elles, Il mène l'homme à un état d'impureté, pour le pousser à faire un examen de conscience et à se demander quelle était la faute qui l'avait mené à cette impureté, pour que cela l'incite à revenir à D.

On asperge la personne impure de l'eau lustrale de la cendre de la vache rousse. Comme la cendre est une allusion au fait que l'homme est poussière et retournera à la poussière, il n'a pas à être jaloux ni à se croire supérieur à un autre, alors que sa vie sur terre est éphémère, et que dans quelque temps il quittera ce monde pour passer au monde de l'éternité.

De même, le Saint, béni soit-Il a voulu insinuer à l'homme que lorsqu'on l'asperge de la cendre de la vache rousse, il devient comme une créature nouvelle, et est considéré comme Adam au moment où D. l'a fait sortir de la terre. Les Sages disent dans cet esprit (voir Vayikra Rabba 30, 3) que quelqu'un qui se repent totalement et véritablement ressemble au bébé qui vient de naître et n'a pas encore goûté à la faute. En prenant conscience du fait qu'il est une créature nouvelle, d'une part, et qu'il doit retourner à la terre d'où il a été tiré, d'autre part, l'homme s'éloignera de la faute et cela éveillera en son cœur le désir de revenir à son Père du ciel.

C'est difficile à comprendre : comment Moché a-t-il mérité de comprendre la raison de la mitsva de la vache rousse, alors que le roi Chelomo, le plus sage de tous les hommes, ne l'a pas mérité ? On peut expliquer que Moché a reçu la Torah directement de D., c'est pourquoi Il lui en a révélé la raison, alors que le roi Chelomo n'a pas reçu la Torah mais a été obligé de l'étudier, c'est pourquoi, il n'a pas mérité de comprendre la loi de la vache rousse.

Il semble que le Saint, béni soit-Il ait délibérément donné dans la Torah des 'houkim dont la raison est inconnue et cachée aux hommes, parce que ce sont justement ces 'houkim qui éveillent les bnei Israël à la foi et les poussent à rendre le Saint, béni soit-Il roi sur eux. Dans la pratique, c'est ainsi que se mesure l'intensité de l'attachement à D. et de la foi des bnei Israël en leur roi : s'ils accomplissent Ses ordres, même s'ils n'ont pas toujours la possibilité d'en comprendre la signification, cela témoigne d'une foi qui se trouve au plus profond du cœur, et ils sont prêts à obéir aux mitsvot même sans en connaître la raison.

Le Zohar (III 113, 1) rapporte qu'une loi de ce genre ('houka) correspond à la sefira de malkhout, la royauté, ce qui implique que la royauté du roi se mesure au fait que son peuple exécute ses lois sans discuter, même lorsqu'il n'a pas la possibilité de les comprendre. Nous aussi, nous avons reçu l'ordre d'accomplir les ordres du Roi des rois, parce que cela comporte de quoi renforcer notre foi dans le Créateur au point d'être disposé à donner sa vie à cause de Sa volonté.

C'est ainsi qu'il faut expliquer que le roi Chelomo, bien qu'ayant été le plus grand et le plus sage de tous les rois, n'a pas réussi à découvrir la raison de cette mitsva : c'est afin de nous enseigner que malgré l'ampleur de sa sagesse, il y a un roi encore plus grand et plus sage que lui, qui possède la couronne, et on doit avoir foi en Lui seul, c'est le Roi des rois Qui nous a ordonné la loi de la vache rousse.

Le saint Or Ha'Haïm, que son mérite nous protège, objecte sur le verset (Bemidbar 19, 2) « Voici la loi de la Torah » : pourquoi n'est-il pas écrit : « Voici la loi de la vache rousse » ? Plus encore, pourquoi la Torah a-t-elle écrit de cette loi que c'est la « 'houkat haTorah », expression qu'on ne trouve à propos d'aucun autre sujet ?

Il explique qu'il est écrit « Voici la loi de la Torah » afin de nous enseigner que la Torah toute entière repose sur cette loi. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'accomplissement de cette mitsva, même sans que nous la comprenions, éveille à la foi qui est si nécessaire à recevoir la Torah et à accomplir les mitsvot, c'est pourquoi il est dit « Voici la loi de la Torah », pour nous enseigner que l'essentiel de la Torah est la foi, qui est ce qui pousse l'homme à rendre Hachem Roi et à accomplir toutes Ses mitsvot, même les 'houkim dont la raison ne nous est pas connue. Et lorsqu'on fait la volonté de Hachem sans comprendre ce qui se cache derrière elle, il y a là de quoi témoigner de la profondeur de la foi en Hachem.

Les chemins de la foi

L'une des belles qualités dont les Sages parlent beaucoup dans Pirkei Avot s'appelle « ayin tova », un regard bienveillant. Rabbeinou Ovadia de Bartenora explique que celui qui a ce regard bienveillant se contente de ce qu'il a sans chercher de surplus et sans envier celui qui a plus que lui. Rabbi Chimchon Raphaël Hirsch sur Pirkei Avot (« Atéret Tsvi ») explique que « ayin tova » caractérise la façon dont on considère le prochain, dans tous les domaines, ses aspirations et ses acquisitions, avec sympathie et bonne volonté. Ce regard s'allume d'un éclair de lumière et de satisfaction devant la réussite de ses amis, il souhaite la paix et le bien de ses amis et ne connaît aucune jalousie ni mesquinerie.

Etre généreux avec son argent

Le livre « Ana Avda » raconte l'histoire d'un certain homme qui avait emprunté deux mille dollars au Rav Kovalsky. Le moment venu de rembourser cette dette, le Rav Kovalsky ne lui a pas téléphoné et ne lui a pas rappelé même par allusion. Un mois est passé, puis deux, et il n'avait toujours pas payé. Quand il voyait le Rav Kovalsky dans la rue, il passait de l'autre côté, sur le trottoir d'en face…

Le Rav Kovalsky s'en aperçut et passa lui aussi sur le trottoir d'en face. S'adressant à lui, il lui dit : « Tout cela pour deux mille dollars ? Je vous tiens quitte de la dette, plutôt que de vous voir devenir mon ennemi. C'est trop cher pour moi d'acquérir un ennemi au prix de deux mille dollars, je peux les acquérir à bien meilleur marché. »

Le visage de l'homme s'éclaira, et il arrêta de passer sur le trottoir d'en face. Il se remit à lui dire bonjour, et inutile de dire qu'il ne lui rendit pas l'argent…

La place centrale du prochain

Rabbi Ezra Attiya zatsal, le Roch Yéchiva de Porat Yossef, était l'un des plus grands rabbanim de sa génération. On sait ce que dit le 'Hazon Ich zatsal : « Un grand homme est celui pour qui le prochain occupe une place centrale. » Naturellement, celui pour qui le prochain se trouve au centre adopte la ligne de conduite de céder volontiers. De cette qualité-là, le Rav Attiya possédait des trésors.

Quand arriva le « Chabbat Chira », Rabbi Ezra Attiya se trouvant dans la soixante-dixième année de sa vie, on voulut lui donner la aliya de la chirat hayam. Avant la lecture de la Torah, il s'adressa aux gabaïm pour leur demander de donner cette aliya au vieux Rabbi Chelomo Matlon, en ajoutant qu'ils le fassent aussi pour la paracha suivante lorsqu'on lirait les Dix Paroles.

Et quand il s'aperçut que le chalia'h tsibour attendait qu'il ait terminé la prière de chemonè esré, il s'adressa à lui après la prière pour lui ordonner de ne plus l'attendre à l'avenir.

On raconte encore sur lui qu'en tant que kabbaliste, le Roch Yéchiva recevait la aliya de « maphtir » pendant les Chabbats proches des anniversaires de la mort de ses parents. Pendant l'un de ces Chabbats, il s'aperçut que l'un des habitués n'était pas venu à la prière, et il s'enquit auprès de lui de la raison de son absence. Celui-ci essaya de se dérober, mais en fin de compte il raconta au Roch Yéchiva que lui aussi avait un anniversaire cette semaine-là et qu'il était allé dans une autre synagogue pour y acheter le « maphtir ». Le Rav Attiya en fut très attristé et dit que s'il avait su, c'est lui qui serait allé dans une autre synagogue…

Les fruits en ce monde-ci

Dans son introduction au livre « Metsouvé Véossé », l'auteur, un talmid 'hakham américain, raconte que sa mère était la deuxième épouse de son père, dont la première avait été tuée pendant l'Holocauste sans avoir laissé d'enfants.

Quand la première fille naquit à son père et à sa mère, sa mère proposa de lui donner le nom de la première femme, qui était morte sans enfants. Comme on le sait, une deuxième épouse ne souhaite en général pas que son mari se rappelle de sa première femme, mais cette tsadéket avait pris l'initiative, et Hachem le lui a rendu en lui donnant des fils talmidei 'hakhamim particulièrement remarquables.

Garde ta Langue

On a vu soi-même

Il est interdit de dire du mal du prochain non seulement quand la chose est vraie et ne comporte pas vraiment de honte pour lui, par exemple si on raconte ce qu'ont fait ses ancêtres, mais même si l'on a vu soi-même qu'il a commis une faute dans les rapports avec D., c'est interdit.

Et cette interdiction s'applique qu'on l'ait vu commettre une faute très connue ou beaucoup moins connue, et même s'il a transgressé quelque chose que les Sages ont simplement interdit a priori, il est interdit de le raconter.

Sur la pente ascendante

Un incident imprévu

Une certaine nuit de Chabbat se trouvaient à ma table un certain nombre de personnes qui n'étaient pas pratiquantes, mais qui avaient foi en D.

Les invités, qui n'avaient jamais vu de leur vie un repas de Chabbat si agréable à la fois pour le corps et pour l'âme, étaient enthousiasmés par la sainteté et la beauté du Chabbat. Quand le repas s'est terminé, après le birkat hamazon, ils ont eu du mal à quitter la table du Chabbat, et c'est à grand-peine qu'ils se sont apprêtés à quitter la maison.

Certains des invités qui étaient sortis ont malheureusement immédiatement commandé un taxi pour les ramener chez eux, malgré l'interdiction que cela comporte, mais d'autres, qui avaient été influencés par la sainteté du Chabbat, ont décidé de rentrer chez eux à pied pour ne pas le profaner.

L'un des invités qui était chez moi avec sa femme s'est attardé encore un peu, parce qu'il hésitait sur la façon de rentrer chez lui. D'un côté, le repas lui avait fait bonne impression et il ne voulait pas profaner le Chabbat, mais de l'autre, sa femme le poussait à rentrer chez eux en voiture, parce qu'elle avait peur d'aller à pied, et elle disait qu'à son avis, cela comportait un grave danger, au point d'autoriser à profaner le Chabbat.

A contrecœur et n'ayant pas le choix, le mari rentra dans la voiture et fit en son cœur une prière pour que sa femme change d'avis au dernier moment. Mais ce ne fut pas le cas, et elle alluma le moteur.

Du Ciel, on a vu la grande douleur de ce juif qui profanait le Chabbat malgré lui, et on s'en est occupé.

Bien que la voiture ait été neuve, il est tout à coup arrivé un incident, et sa femme n'a pas réussi à mettre le contact. Ainsi la voiture est restée immobile, et il a été impossible de l'utiliser pendant le Chabbat.

Le couple a été très surpris de cette panne inattendue, et ils ont compris que du Ciel on les empêchait de profaner le Chabbat, et qu'il ne leur restait plus d'autre choix que de rentrer à pied.

Quand cette personne m'a raconté le signe qui avait été envoyé du ciel à lui et à sa femme, je l'ai encore encouragé en lui disant qu'« on conduit l'homme dans le chemin qu'il veut prendre ». Comment pendant le repas de Chabbat il avait pris sur lui d'observer la Torah et les mitsvot, du Ciel on l'avait aidé à observer le Chabbat.

Apparemment, sa femme avait eu raison en prétendant que cette marche nocturne représentait un danger pour la vie, mais cet argument prenait sa source dans le mauvais penchant. Comme elle n'avait pas, comme lui, pris sur elle d'observer la Torah et les mitsvot, le mauvais penchant avait réussi à agir sur elle et à l'inciter à fauter le jour du Chabbat sous prétexte de « pikoua'h néfech ».

En fin de compte, c'est seulement par le mérite de son mari qu'elle avait été préservée de cette grave faute.

Hommes de foi

Madame Elkaïm était venue au Maroc il y a sept ans pour prier sur les tombes des tsaddikim. Le chauffeur de taxi qui l'avait amenée lui a demandé : « Pourquoi allez-vous rendre visite à des morts ? Est-ce que vous n'avez rien d'autre à faire ? Allez donc voir des gens qui sont en vie ! »

Madame Elkaïm lui a répondu : « Dans ce cas, demain je n'aurai pas besoin de vous. »

– Pourquoi ? demanda le chauffeur ?

– Parce que demain, j'ai l'intention d'aller à Mogador sur la tombe de Rabbi 'Haïm Pinto le grand. Et je vois que vous n'aimez pas les voyages vers ces endroits-là. Je préfère donc y aller avec un autre chauffeur, qui sache apprécier et respecter ces tsaddikim, qui même dans leur mort sont appelés vivants.

Il continua à se moquer de Madame Elkaïm, qui perdait son temps et son argent pour visiter les tombes de gens qui étaient morts. Et tout en parlant, tout à coup il s'est trouvé paralysé du visage, sa figure s'est tordue et il n'était plus capable de faire sortir un son de sa bouche.

A ce moment-là lui est venue en tête la conscience que c'était le résultat direct de ses paroles contre les grands du peuple juif et son mépris des tsaddikim, qui après leur mort sont appelés « vivants ». Il s'est mis à regretter sa conduite, et a immédiatement amené à Madame Elkaïm des bougies pour qu'elle les allume sur la tombe du tsaddik en lui demandant pardon en son nom. Elle s'est empressée de partir prier sur la tombe de Rabbi 'Haïm le grand pour sanctifier le Nom de D. en public, et effectivement, elle a réussi : au moment même où elle priait du fond du cœur à côté de la tombe du tsaddik, elle a appelé le chauffeur sur son portable pour lui dire qu'elle était en train de prier pour lui à cet endroit.

Un grand miracle s'est produit : pendant la conversation, la paralysie qui l'avait assailli a complètement disparu, et il s'est mis à parler aussi normalement qu'avant… Naturellement, il a remercié Madame Elkaïm de ses prières, a remercié Rabbi 'Haïm Pinto le tsaddik, que son mérite nous protège, ainsi que le Créateur du monde, et il a pris sur lui de veiller désormais au respect dû aux tsaddikim, grands dans leur mort plus encore que dans leur vie.

A la source

« Voici la loi de la Torah » (19, 2)

Il y a beaucoup de sortes de maladies dans le monde. Il y a des maladies qui guérissent naturellement quand on prend des médicaments, et il y a des maladies qui ne peuvent guérir que grâce à la miséricorde du Ciel.

C'est exactement la même chose, dit le Rav Ovadia Yossef : celui qui accomplit seulement les mitsvot qui s'imposent intellectuellement a le pouvoir d'être sauvé des maladies naturelles qu'un médecin peut guérir, mais pas celui d'être également sauvé des maladies dont il est impossible de sortir naturellement.

Mais celui qui accomplit également les mitsvot qu'il est impossible de comprendre, même si l'intelligence ne les saisit pas, aura une aide du Ciel pour être sauvé aussi des maladies comme celles dont on ne peut pas être sauvé naturellement. Pourquoi cela ? Par le mérite de ces mitsvot.

Cette idée se trouve en allusion dans le verset (Téhilim 119) : « J'ai appelé de tout cœur, réponds-moi, Hachem, j'observerai Tes 'houkim. » par le mérite du fait que j'obéirai à Tes lois, même incompréhensibles, réponds-moi, Hachem, en toute chose que je Te demanderai, même s'il s'agit de dépasser la nature.

« C'est pourquoi les gouverneurs disent : venez à 'Hechbon, qu'elle soit construite et s'affermisse, la ville de Si'hon » (21, 27)

Le gaon Rabbi Eliahou Roth trouve un grand principe dans le service de Hachem dans l'interprétation de la Guemara (Baba Batra 78b) : Rav Chemouël bar Na'hman a dit au nom de Rabbi Yo'hanan : les gouverneurs, ce sont ceux qui dominent leur mauvais penchant. Venez à 'Hechbon : venez faire le calcul ('hechbon) du monde, la perte d'une mitsva en regard de son bénéfice, et le bénéfice d'une faute en regard de sa perte.

On peut comprendre le rapport entre l'interprétation et le sens direct du verset d'après le Midrach, qui explique que le roi de Moav était installé dans sa capitale au cours d'une fête, lorsqu'à ce moment précis on est venu lui annoncer que les Amorréens étaient venus conquérir la ville de 'Hechbon qui se trouvait à la frontière. Le roi n'a pas voulu abîmer la fête et l'atmosphère de joie, et il a dit : « 'Hechbon ? Qu'ils prennent 'Hechbon, c'est une ville de moins ! »

Alors l'ennemi a conquis 'Hechbon et ensuite une autre ville puis une autre, jusqu'à conquérir tout le royaume. C'est le sens de : « Car un feu a jailli de 'Hechbon, et une flamme de la ville de Si'hon », et à la fin « Il a dévoré Ar Moav », la capitale.

C'est la façon de procéder du mauvais penchant. Au début, il séduit l'homme dans de petites choses, et à la fin il en arrive à de grandes choses. Par exemple, quand on est en promenade, il vous dit : pour une fois, tu peux manger d'un hekhcher un peu douteux, ou une autre fois : regarde une image interdite, ou pour une fois ne va pas au cours de Torah, et alors il pousse l'homme à aller de pire en pire.

« Le Cananéen roi d'Arad installé dans le Néguev entendit qu'Israël venait par ces régions et il lutta contre Israël et en fit des prisonniers. » (21, 1)

Il lutta contre Israël – la raison pour laquelle il est écrit « contre Israël » et non « avec Israël », comme dans la parachat Béchala'h (Chemot 17, 8), « Amalek vint et lutta avec Israël », indique que ce sont les bnei Israël qui ont été la cause de cette guerre, à cause de leurs fautes.

« Il en (mimeino) fit des prisonniers » – le sens de « mimeino » [littéralement : à cause de lui] se rapporte aux prisonniers : la faute était que les bnei Israël ont provoqué l'absence du tsaddik à cause des eaux de Mériva, ainsi qu'il est écrit (Téhilim 106, 32) : « Ils L'irritèrent aux eaux de Mériva et Moché eut à souffrir à cause d'eux. » Non seulement Moché mais aussi Aharon, comme on le voit de l'ensemble du passage, mais seul Moché est mentionné parce que c'est lui l'essentiel.

(Rabbi 'Haïm ben Attar)

A la lumière de la Paracha

Les actes de l'homme déterminent le déroulement de sa vie

« Voici la loi de la Torah que Hachem a ordonné de transmettre » (Bemidbar 19, 2).

Sur « Voici la loi de la Torah », Rachi explique : « Parce que le Satan et les nations du monde se moquent d'Israël en disant : qu'est-ce que c'est que cette mitsva et quelle en est la raison ? c'est pourquoi elle est appelée « 'houka » (loi incompréhensible par nous), c'est un décret de D. que nous n'avons pas le droit de critiquer. »

Les nations du monde se moquent d'Israël en demandant quelle est la logique de cette vache qui purifie ceux qui sont impurs et rend impurs ceux qui sont purs, et ajoutent que de même que cette mitsva n'a aucune explication, la Torah toute entière n'en a aucune non plus. Cette raillerie des non-juifs est très surprenante. Nous ne voyons à propos d'aucun autre 'hok qu'ils se moquent d'Israël, alors pourquoi justement en ce qui concerne la vache rousse ?

On peut répondre à cela que tout ce qui arrive à l'homme, c'est lui-même qui se l'est attiré, c'est pourquoi il faut faire très attention à tout ce que l'on entreprend, parce que ce sont nos actes qui fixent le déroulement de notre vie, pour le meilleur et pour le pire. En particulier quand il s'agit d'un talmid 'hakham, il doit veiller à ce qu'aucun incident fâcheux ne se produise à cause de lui. Comme on le sait, la faute du Veau d'Or a été la cause que nous soyons obligés d'apporter la cendre de la vache rousse, ainsi que l'ont dit les Sages (voir Tan'houma 'Houkat 8) : « Que vienne la mère et qu'elle nettoie les saletés de son fils. » Sans la faute du Veau d'or, nous n'aurions pas eu besoin d'apporter la cendre de la vache rousse, mais comme les bnei Israël ont fauté, nous avons eu cet ordre, afin de réparer la faute.

J'ai vu dans le Zohar (voir le Chla sur 'Hayé Sara 5) que si les bnei Israël n'avaient pas commis la faute du Veau d'or, toute l'Histoire aurait eu un autre aspect, parce qu'en l'absence de faute, le mauvais penchant les aurait quittés totalement, si bien que toutes sortes de malheurs et de décrets n'auraient pas eu lieu, et la réparation de la faute réside dans le verset « voici la Torah, quand un homme meurt dans la tente », ce que les Sages expliquent ainsi (Berakhot 63b) : l'homme doit se tuer lui-même, pour ainsi dire, dans la tente de la Torah. Lorsque les bnei Israël étudient la Torah, les non-juifs n'ont pas la possibilité de les accuser de quoi que ce soit, parce que la force de la pureté est plus grande que celle de l'impureté. Mais quand le peuple d'Israël se trouve dans un état de chute spirituelle, la possibilité est donnée aux non-juifs de mettre leur Torah en accusation, et la raison pour laquelle ils trouvent un prétexte justement dans cette mitsva-là et non dans d'autres 'houkim est que comme les bnei Israël ont commis la faute du Veau d'or, que la vache rousse vient racheter, c'est à ce sujet qu'ils ont la possibilité de les railler.

L'employé arabe de notre yéchiva s'étonne de nouveau à chaque fois en voyant les élèves en train d'étudier la sainte Torah. Ce spectacle représente pour lui un grand encouragement, au point qu'il a l'habitude de se couvrir la tête en permanence, et évite de boire du vin, ce que leur religion interdit, ainsi que de consommer des nourritures interdites. Il y a eu des cas où l'on a pensé que c'était un juif et on a voulu le joindre à un mynian. Cet employé arabe a raconté plusieurs fois devant moi qu'on pouvait toucher dans l'air la sainteté de la yéchiva, mais il y a eu des cas où il m'a dit qu'aujourd'hui, ce n'était pas ça, il manquait quelque chose à la sainteté à laquelle il était habitué. A ma question sur la façon dont il percevait le niveau de sainteté de chaque jour, il a eu du mal à répondre, et m'a dit que c'était un sentiment du cœur.

Cette histoire nous enseigne à quel point tout dépend de nos actes. Les non-juifs nous perçoivent et nous estiment par la façon dont nous nous comportons. C'est une prise de conscience que doit garder dans le cœur tout juif qui décide de la direction à prendre, afin de ne pas provoquer une profanation du Nom de D. dans le monde.